

**COMMUNE  
de  
MORLANWELZ**

Morlanwelz, le 17 avril 2004.

Population : 18.700 habitants

**SECRETARIAT**

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

-----

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-**

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, **le lundi 26 avril 2004, à 20 heures.**

**ORDRE DU JOUR.-**

- 1.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 2.- Fabrique d'Eglise Saint-Hilaire - Compte de l'exercice 2003 - Avis ;
- 3.- Fabrique d'Eglise Saint-Joseph - Compte de l'exercice 2003 - Avis ;
- 4.- Fabrique d'Eglise Saint-Martin - Compte de l'exercice 2003 - Avis ;
- 5.- Centre Public d'Aide Sociale - Budget 2004 - Vote d'un troisième douzième ;
- 6.- Centre Public d'Aide Sociale - Budget 2004 - Décision ;
- 7.- Procès-verbal de vérification de la Caisse communale pour le premier trimestre 2004 - Notification ;
- 8.- Bilan financier, rapport d'activités 2003 et budget 2004 de l'ASBL "Syndicat d'Initiative" - Notification ;
- 9.- Bilan financier, rapport d'activités 2003 et budget 2004 de l'ASBL "Espace Europe" - Notification ;
- 10.- Plan triennal 2004 - 2006 - Décision ;
- 11.- Travaux d'aménagement et de renforcement des berges de l'étang des Epines (2<sup>ème</sup> phase), à Morlanwelz - Cahier spécial des charges, métré descriptif, devis estimatif - Approbation - Décision ;
- 12.- Achat de deux camionnettes plateau avec benne basculante pour le Service des Travaux - Décision ;
- 13.- Demande de permis de lotir introduite par Madame BREDAS Liliane pour un bien sis rue des Treize Bonniers à Morlanwelz (Carnières) - Elargissement de la voirie et création d'une aire de rebroussement ;
- 14.- Aliénation d'un bien communal à Monsieur MONGELLUZZO Michaël et Mademoiselle ANGELSASTRI Angela - Rectificatif ;
- 15.- Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues - Décision ;

./...

./...

- 16.- Ministère wallon de l'Équipement et des Transports - Projet d'arrêté ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière, relatif à l'interdiction aux poids lourds d'accéder dans la rue des Ateliers venant de la N 59 - Avis ;
- 17.- Octroi de titres-repas aux membres du personnel communal à l'exclusion du personnel enseignant pour l'année 2004 - Décision ;
- 18.- Personnel communal statutaire et contractuel subventionné (y compris les grades légaux) - Pécule de vacances 2004 - Décision d'octroi ;
- 19.- Personnel communal contractuel - Pécule de vacances 2004 - Décision d'octroi ;
- 20.- Bourgmestre et Echevins - Pécule de vacances 2004 - Décision d'octroi ;

### **H U I S C L O S :**

? ? ? ? ? ? ?

- 21.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'une Directrice, à titre temporaire ;
- 22.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire ;
- 23.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire ;
- 24.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire ;
- 25.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire, à mi-temps ;
- 26.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à mi-temps ;
- 27.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire ;
- 28.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz - Désignation d'une maîtresse spéciale de morale non confessionnelle, à titre temporaire ;
- 29.- Académie communale de Musique - Désignation d'un professeur de formation musicale, à titre temporaire ;
- 30.- Académie communale de Musique - Désignation d'un professeur de formation musicale, à titre temporaire ;
- 31.- Académie communale de Musique - Désignation d'un professeur de trompette, à titre temporaire ;
- 32.- I.E.H. - Démission et remplacement d'un représentant communal - Décision ;
- 33.- Nomination d'un receveur communal à titre définitif ;

### **SEANCE PUBLIQUE :**

---

- 34.- Receveur communal - Prestation de serment.

Le Secrétaire communal,

M. BURION.

Le Bourgmestre,

J. FAUCONNIER.